

Paris, le 29 septembre 2021

Cher Gérald Bronner,

En quelques années, la façon dont nous nous informons s'est radicalement métamorphosée. Là où l'information était depuis des décennies structurée par quelques grands rendez-vous collectifs très encadrés – les journaux télévisés, la lecture de la presse écrite, elle est aujourd'hui éclatée avec, d'un côté, des médias traditionnels en déclin et, de l'autre, la multiplication de contenus autoproduits rencontrant leur public au gré des affinités idéologiques ou des hasards algorithmiques.

Cette révolution souvent virtuelle a des impacts bien réels : positifs, quand ils permettent à des communautés de passionnés de se retrouver pour échanger sur des sujets que le marché n'investissait pas ; négatifs lorsque l'éclatement des sources d'information aboutit à la division de la société en groupes construits autour de postulats déconnectés de tout fondement rationnel. Avec de premières conséquences concrètes : aux États-Unis, l'attaque en janvier 2021 du Capitole par des émeutiers convaincus que l'élection présidentielle avait été truquée, qui a provoqué des morts et des blessés ; en France, la montée des mouvements antivaccins qui, s'ils avaient prospéré, auraient entraîné une aggravation de la situation sanitaire.

Ma conviction est que ces événements ne sont que les premiers d'une longue série. Que, si nous ne faisons rien, ce phénomène de déstructuration du paysage de l'information, que l'accès aux réseaux sociaux et plateformes de partage de vidéos dès le plus jeune âge ne cesse d'amplifier, peut emporter ce que nous avons de plus précieux : notre cohésion nationale, notre système démocratique hérité des Lumières. Garant, comme Président de la République, de l'unité de la Nation et de la pérennité de nos institutions, je souhaite donc qu'un large débat s'engage sur le sujet, de nature à provoquer un sursaut collectif.

Par vos travaux, vous avez été parmi les pionniers à alerter sur les dangers liés aux bouleversements de l'ère Internet. Au moment où la plupart des observateurs mettaient exclusivement en avant les progrès liés à cette technologie – diffusion du savoir et de la culture, multiplication des liens sociaux, développement de l'innovation, vous vous attachiez, sans jamais renier ces progrès, à donner à voir leur part sombre, à souligner les risques qu'ils entraînaient, avec lucidité. Nous y sommes.

Pour faire face aux dangers que l'ère numérique fait peser sur notre démocratie et pour permettre à chacun de se libérer des bulles algorithmiques, je vous demande donc de présider une commission de haut niveau qui aura les objectifs suivants :

- Établir un état de l'art qui puisse éclairer grand public, médias, acteurs de la société civile sur l'impact d'Internet dans nos vies de citoyens : notre information, notre rapport à l'autre, notre représentation du monde et de nous-mêmes, notre exposition à des biais cognitifs qui peuvent enfermer.

- Formuler des propositions dans les champs de l'éducation, de la prévention, de la régulation et de la judiciarisation des diffuseurs de haine, afin de libérer la société des bulles de filtre, qui enferment une partie de nos concitoyens et nourrissent les extrémismes, la discorde, la violence, les dérives sectaires et les obscurantismes.
- Proposer de nouveaux espaces communs de la démocratie, de la citoyenneté et du collectif, qui puissent trouver leur place dans le monde numérique, servir de repaire comme de repère à des citoyens isolés.
- Développer une analyse historique et géopolitique de l'exposition de la France aux menaces qui pèsent sur notre démocratie et notre société au travers d'Internet et des recommandations sur les mesures à prendre dans les cadres français, européen et international.

Votre commission pourra s'appuyer sur les services du Premier ministre concernés par le sujet, notamment le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et le service d'information du Gouvernement, ainsi que sur les services des autres ministères compétents, notamment au sein du ministère de l'éducation nationale, du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, du ministère de l'économie, des finances et de la relance, le ministère de l'intérieur et le ministère de la culture.

Vous pourrez également mobiliser les autorités et les organismes dont les décisions et les avis dans ce domaine les qualifient tout particulièrement, notamment le Conseil supérieur de l'audiovisuel, la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Commission nationale consultative des droits de l'homme et le Conseil national du numérique.

Je souhaite que vos travaux puissent être éclairés par les réflexions d'experts nationaux et internationaux de ces questions, notamment les équipes de recherche et les associations qui s'y consacrent. Votre commission pourra utilement interroger les acteurs du secteur des médias, notamment le service public de l'audiovisuel.

La remise complète de vos travaux est attendue pour janvier 2022.

Je sais pouvoir compter sur vous pour faire vivre un débat qui, loin des discours maniérés, saura s'adresser aux Français de toutes générations et de tous milieux, entraîner tous les engagés pour protéger le droit à une information libre et de qualité.

L'ambition est grande : faire en sorte que la société française sorte grandie de ces 25 ans de vie à l'ère numérique. Faire qu'Internet continue à être une chance pour notre Nation et notre démocratie. Une chance pour tous.

avec ma confiance,
Macron

Emmanuel MACRON

